



250 rue Cambert  
Québec (Québec)  
G1B 3R8  
Tél. : 418 666-6091

# Communiqué aux parents



No 3

Semaine du 6 novembre 2023

Chers parents de l'école des Cimes,

J'ai le plaisir de vous informer que j'effectue un retour au travail progressif à l'école.

Après une période d'absence pour des raisons de santé, je suis désireuse de retrouver notre milieu scolaire et de reprendre mes responsabilités avec enthousiasme. Mon retour s'effectuera de manière progressive afin de garantir mon bien-être et une transition en douceur.

L'équipe-école se joint à moi pour remercier chaleureusement Mesdames Julie Vallée et Mireille Thériault qui ont assuré l'intérim de manière exemplaire en mon absence. Leur dévouement et leur professionnalisme ont grandement contribué au bon fonctionnement de l'école.

Madame Mireille Thériault et moi collaborerons jusqu'à la fin du mois de novembre dans cette perspective de retour progressif.

Je vous remercie, chers parents, pour votre compréhension et votre soutien.

Isabelle Biron, directrice

## 1. Dates importantes à retenir

### **Novembre**

Mercredi	1 <sup>er</sup>	18 h 30	Séance du Conseil d'établissement
Vendredi	17	A.M./P.M.	Journée pédagogique CSSPS
Mercredi	29	18 h 30	Séance du Conseil d'établissement

### **Décembre**

Vendredi	8	A.M./P.M.	Journée pédagogique CSSPS
----------	---	-----------	---------------------------

## 2. Premier bulletin



Le bulletin de la 1<sup>re</sup> étape sera disponible sur le Mozaïk-Portail dès le lundi 20 novembre en soirée. Vous pouvez vous référer au document *Procédure Mozaïk-Portail parent* joint à ce courriel ou vous rendre directement à l'adresse Internet <https://portailparents.ca/> pour vous connecter à votre

compte. Nous vous invitons également à consulter le document *Fréquence d'évaluation des compétences* afin d'obtenir plus d'informations à ce sujet.

### **3. Rencontre avec l'enseignant suite au premier bulletin**

Au cours de la semaine du 13 novembre prochain se tiendront les rencontres avec les enseignants en lien avec la parution du bulletin de la 1<sup>re</sup> étape. L'enseignant de votre enfant vous transmettra sous peu un communiqué afin de vous préciser ses modalités de prise de rendez-vous.

Si vous souhaitez rencontrer les spécialistes ou l'orthopédagogue, il est préférable de prendre rendez-vous par courriel :

- ✓ Raphaëlle Drolet-Lamarre, anglais ([raphaelle.drolet-lamarre@cssps.gouv.qc.ca](mailto:raphaelle.drolet-lamarre@cssps.gouv.qc.ca))
- ✓ Manon Caron, anglais ([manon.caron@cssps.gouv.qc.ca](mailto:manon.caron@cssps.gouv.qc.ca))
- ✓ Catherine Lessard, musique ([catherine.lessard.4@cssps.gouv.qc.ca](mailto:catherine.lessard.4@cssps.gouv.qc.ca))
- ✓ Olivier Matte, éducation physique ([olivier.matte@cssps.gouv.qc.ca](mailto:olivier.matte@cssps.gouv.qc.ca))
- ✓ Juliane Paquet-Beaupré, éducation physique ([juliane.paquet-beaupre@cssps.gouv.qc.ca](mailto:juliane.paquet-beaupre@cssps.gouv.qc.ca))
- ✓ Audrey Tremblay Vallières, orthopédagogue ([audrey.tremblayvallieres@cssps.gouv.qc.ca](mailto:audrey.tremblayvallieres@cssps.gouv.qc.ca)).

Si vous souhaitez discuter avec la direction, veuillez communiquer avec le secrétariat.

Merci de votre collaboration.

### **4. Examens du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année**

Comme les élèves de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année seront tenus de passer les examens ministériels et, qu'en plus, ces épreuves seront comptabilisées pour 10 % de la note finale de l'élève, la présence de vos enfants aux épreuves est donc obligatoire. Pour toute absence aux épreuves, un billet médical ou du tribunal sera exigé.

#### **Important - Dates à retenir**

- |                        |   |
|------------------------|---|
| 4 <sup>e</sup> année : | Les 29 et 30 mai 2024 (lecture)<br>Du 3 au 5 juin 2024 (écriture)   |
| 6 <sup>e</sup> année : | Le 24 mai 2024 (lecture - texte littéraire)<br>Le 27 mai 2024 (lecture - texte courant)<br>Les 28 et 29 mai 2024 (écriture)<br>Du 4 au 6 juin 2024 (mathématique) |



Prenez note que  
seul un billet médical  
peut exempter votre  
enfant de ces épreuves.

### **5. Conseil d'établissement**

Le mercredi 1<sup>er</sup> novembre dernier se tenait la première séance du Conseil d'établissement. Félicitations à monsieur Richard Blondeau qui a été élu président.

Ont été adoptés et approuvés, entre autres :

- Le Cadre de fonctionnement du service de garde
- Le budget de l'école 2023-2024
- La tenue de sorties dans le quartier (marches).

La deuxième séance se tiendra le mercredi 29 novembre 2023, à 18 h 30. Vous êtes toujours les bienvenus!

## Salutations à tous!

Isabelle Biron et Mireille Thériault

